



5 rue de Paris
29490 GUIPAVAS
tél : 02.98.84.75.21
ecbguipavas@hotmail.fr
Agr : E1502900030

17 rue de la Gare
29850 GOUESNOU
tél : 02.98.07.74.47
ecbgouesnou@hotmail.fr
Agr : E2002900060

4 rue de Kreisker
29820 BOHARS
tél : 02.98.03.17.07
ecbgouesnou@hotmail.fr
Agr : E1202965680

14 Boulevard Gambetta
29480 LE RELECQ-KERHUON
tél : 09.88.45.75.15
ecblerelecq@outlook.fr
Agr : E2002900140

PARCOURS DE FORMATION AAC

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permet de progresser dans votre formation pour devenir un conducteur « sûr » et vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

L'évaluation

Une évaluation de départ obligatoire permettra de déterminer un nombre d'heures prévisionnel pour votre formation. Cette dernière sera d'un minimum de 20h de conduite.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation spécifique, que nous adaptons à chaque élève.

Parcours pour la formation théorique

En plus des nombreuses séances hebdomadaires, portant sur des questions « d'entraînement au code », proposées par l'école de conduite aux horaires d'ouverture, un accès sur notre site de code en ligne vous sera fourni pour travailler à distance à votre rythme.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule en collectif, dans les locaux de l'école de conduite. Elle est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'enseignant intervient sur les principaux thèmes de l'insécurité routière sous forme de 6 thématiques que vous devrez obligatoirement travailler.

Ces séances sont prévues le lundi, mercredi, vendredi à 18h15 et le samedi à 11h par un roulement de 2 séances par semaine (30 mins de cours suivies de 30 mins de test d'acquisition des connaissances).

Une pré-inscription est requise sur les listes affichées dans l'école de conduite pour assister aux cours thématiques et pour les tests d'entraînement au code avec la correction effectuée par un enseignant de la conduite.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

De plus, l'école de conduite propose à vos accompagnateurs de venir assister et participer aux cours de code en salle. Un accès internet sur le site de l'auto-école leur est également ouvert.

Parcours pour la formation pratique

La formation pratique comprend des mises en situation et de la théorie de la conduite.

Pour que cet apprentissage à la sécurité routière se fasse de manière efficace, cette formation se déroule avec des leçons régulières sous le format de l'alternance.

Dans un souci d'adapter au mieux les situations de conduite en fonction du niveau de l'élève et des compétences à travailler, cette formation s'effectue de manière progressive.

Ainsi, les élèves débutent la conduite par l'apprentissage mécanique dans les rues autour de l'école de conduite et sur des parcours de campagnes environnantes. Ensuite, dans les quartiers, dans les zones artisanales et industrielles, tels un cercle concentrique permettant d'inclure la circulation urbaine propice à la mise en place de la recherche des informations et du respect du code de la route.

Viennent enfin les systèmes de circulation plus complexes que sont les petites rues du centre ville (gabarits), les carrefours difficiles, les rocade et les voies rapides.

Une ou plusieurs manœuvres ponctuent les leçons suivant le niveau de l'élève. Les leçons sont prises autant que possible à des horaires variés, avec de la conduite de nuit l'hiver.

En plus de la présence obligatoire des accompagnateurs pendant le rendez-vous préalable (2h) avant le départ en conduite accompagnée, nous recommandons et proposons à la 10ème leçon de conduite, de venir assister à une leçon de « milieu de parcours », afin de faire le point sur la formation de conduite avec tous les « acteurs » concernés.

A cette occasion, nous commençons à donner des conseils aux accompagnateurs et continuons à les sensibiliser à la sécurité routière. Un « pack sécurité » leur est offert ce jour là, comprenant un rétroviseur intérieur additionnel et un 2ème gilet de sécurité haute visibilité.

Enfin, un atelier mécanique portant sur l'entretien du véhicule et les éléments de sécurité ainsi que sur l'apprentissage d'un changement de roue est proposé aux élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.